

## Le droit à la santé,

### composante fondamentale des Droits humains

*Le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été célébré en décembre 2008. Plusieurs cérémonies ont marqué cet anniversaire, mais peu de commentaires ont été consacrés à l'un de ces droits : celui à la santé. Il s'agit pourtant d'un droit fondamental, puisqu'il conditionne une série d'autres droits et est conditionné par eux. Rappel rapide de quelques points essentiels de ce sujet.*

#### **Le droit fondamental à la santé, ancré dans les textes**

La Déclaration adoptée en décembre 1948 à Paris par l'Assemblée générale des Nations Unies précise, dans son article 25, que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires... ». Cette déclaration de principe fut reprise et précisée quelques années plus tard dans le « Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels », adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en 1966, et entré en vigueur en 1976. L'article 12 y précise les obligations des Etats parties au traité, relatives au droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale.

De son côté, l'Organisation Mondiale de la Santé a réuni également une Conférence internationale qui a abouti à la fameuse Déclaration d'Alma Ata de septembre 1978, où l'on trouve en particulier une définition de la santé « qui est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité ». La santé « est un droit fondamental de l'être humain, et l'accession au niveau de santé le plus élevé possible est un objectif social extrêmement important... ».

#### **Le droit à la santé et développement**

Malgré l'enthousiasme de l'époque, l'objectif de la Déclaration de « donner à tous les peuples du monde, d'ici l'an 2000, un niveau de santé qui leur permette de mener une vie socialement et économiquement productive » n'a pas été atteint. Dans un nouvel élan à l'aube de notre millénaire, l'Assemblée générale des Nations Unies réunit 189 responsables gouvernementaux de la planète en septembre 2000, pour adopter les buts du projet « Millénaire pour le Développement ». Ceux-ci définissent huit objectifs dont le premier est de « réduire l'extrême pauvreté et la faim d'ici 2015 ». Trois de ces objectifs concernent directement la santé : réduction de la mortalité infantile, amélioration de la santé maternelle, et lutte contre le VIH/SIDA, paludisme et autres maladies.

#### **Mise en œuvre du droit à la santé**

La volonté récente et renouvelée d'une mise en application du droit à la santé apparaît le plus clairement à travers deux initiatives. La première a pris la forme d'un

texte intitulé « General Comment No 14 », rédigé et adopté par le Conseil économique et social des Nations Unies, l'OMS et d'autres organisations en août 2000. Ce texte, inspiré de la Déclaration d'Alma Ata et se fondant sur le Pacte de 1966 mentionné plus haut, est moralement, sinon légalement, contraignant. Il affirme clairement le droit à la santé, pour lequel il propose des modalités pratiques de mise en œuvre, et fournit ainsi un cadre de référence approprié pour les législateurs et praticiens.

La deuxième initiative, émanant de la Commission des droits de l'homme, s'est exprimée par la création, en 2002, d'un mandat de « Rapporteur spécial en charge du Droit de toute personne au plus haut niveau de santé physique et mentale ». Le Rapporteur spécial est un expert indépendant, chargé d'observer, de faire le point et de rapporter sur la situation relative au droit de la santé dans le monde et dans des pays ou régions spécifiques. Le Rapporteur désigné de 2002 à 2008, M. Paul Hunt, a rédigé nombre de textes relatifs à ses enquêtes au cours de son mandat, dont un très récent et important article paru dans l'un des principaux périodiques médicaux (Lancet 2008 ; 372 :2047-2085), évaluant la situation de 194 pays dans leur mise en application du droit à la santé.

#### **Prise en considération du droit à la santé**

Il faut préciser d'emblée que le droit à la santé ne se confond pas avec un droit à être en bonne santé, cette dernière étant aussi dépendante de facteurs biologiques et sociétaux sur lesquels l'Etat n'a pas de contrôle ! Ce droit se réfère à l'accès à une variété de biens, de moyens et services nécessaires à sa réalisation. Il est donc juste de parler d'un droit « au plus haut standard atteignable de santé physique et mentale », plutôt que d'un droit inconditionnel à être en bonne santé. L'expression de ce droit constitue une obligation légale pour les Etats qui, même si les ressources dont ils disposent sont parfois très limitées, ne peuvent prendre ce prétexte pour se dispenser d'engager une politique adéquate. Quelles que soient les contraintes économiques, certaines obligations restent immédiatement applicables, p. ex. l'absence de discrimination dans le droit à la santé, ou l'élaboration d'une législation et d'un plan d'action appropriés.

En dépit de quelques avancées dans le droit à la santé au cours de ces dernières décennies, les inégalités dans les possibilités d'accès aux moyens sanitaires restent majeures. (voir plus de détails en page 2).

Le travail effectué dans ce domaine par des individus, groupes ou organisations internationales est plus que remarquable. Ils sont, à leur manière, un exemple aussi pour le GIPRI, dans le long chemin pour faire respecter une « Déclaration sur le droit des peuples à la paix », adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1984... ■

*Jacques Diezi, président du GIPRI*

## Conférence de presse à l'ONU

Le GIPRI a présenté le livre "DE L'EAU ET DE LA PAIX. Conflit et coopération israélo-palestiniens" lors d'une conférence de presse à l'ONU le 2 décembre 2009.

L'ouvrage publié chez l'Harmattan et préparé sous la direction de Laurent Calligé est le résultat d'une étude conduite pendant trois ans par une équipe internationale, constituée pour partie à Genève (avec Jérôme Meyer et le professeur William Ossipow pour l'UNIGE, Valentina de Socio et Laurent Calligé pour le GIPRI), pour partie en Israël et en Palestine. L'étude retrace le contexte historique et politique, puis les données juridiques et leur rapport avec les accords d'Oslo avant de tirer les conclusions pratiques et de proposer des recommandations.

Le contexte est celui d'une forte asymétrie favorable aux Israéliens, les colons consommant d'ailleurs deux fois plus d'eau que les citoyens d'Israël, utilisant eux-mêmes près de 4 fois le volume moyen dévolu à chaque Palestinien. Les accords d'Oslo stabilisaient la répartition globale de la consommation d'eau entre 87% pour Israël et 13% pour les Palestiniens. L'autorité conjointe chargée de l'application a tendu à renforcer, dans la pratique, la suprématie israélienne. Le droit a d'autant moins de place que plusieurs ordres militaires issus de la victoire israélienne de 1967, relatifs à l'eau, sont encore en vigueur. L'étude fait ressortir que des coopérations décentralisées concrètes sont toutefois possibles entre les deux peuples.

En conclusion, seule une paix globale améliorera sensiblement la situation mais des actions ponctuelles restent possibles et souhaitables en attendant, pour éviter l'aggravation de la situation faite aux Palestiniens. L'étude a été rendue possible par un appui financier du RUIG (Réseau Universitaire International Genevois) ■



## Le droit à la santé

**Constat mitigé malgré les progrès de sa mise en œuvre, et les moyens –insuffisants- investis**

### Des inégalités majeures entre les pays

En dépit de quelques avancées dans le droit à la santé au cours de ces dernières décennies, les inégalités dans les possibilités d'accès aux moyens sanitaires restent majeures. L'espérance de vie dépend beaucoup du lieu de naissance et de vie, variant entre plus de 80 ans dans les pays industrialisés et moins de 50 ans dans plusieurs pays africains. De même, le taux de mortalité est directement corrélé au niveau de pauvreté, quel que soit le pays que l'on considère : l'injustice sociale tue des individus à grande échelle. La réduction des inégalités sociales entre les pays, mais aussi en leur sein même, constitue une exigence éthique incontournable (voir le rapport de la Commission des déterminants sociaux de la santé, OMS, 2008).

Les pays à revenus élevés fournissent une aide aux pays les plus pauvres, avec l'objectif de permettre une répartition judicieuse des ressources dans l'optique commune du développement social. L'importance des contributions des pays donateurs reste cependant largement insuffisante, par rapport à leur richesse, par rapport à l'engagement pris en 1969 (0.7% du PIB), par rapport aux sommes nécessaires pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement.

### L'écart entre les pays se creuse encore davantage

De plus, l'écart se creuse progressivement entre le PNB/habitant des pays donateurs et l'aide aux pays en développement. Ainsi, entre 1960 et 2002, le PNB/habitant des pays donateurs a passé de 11'303 à 28'500 US \$, tandis que l'aide par habitant évoluait de 61 à 67 US \$.

Finalement, une analyse récente de la mortalité dans 152 pays couvrant plus de 99% de la population mondiale indique que l'évolution des taux de mortalité depuis 1980 met en évidence une inégalité croissante, pour cet indice, entre pays riches et pays pauvres.

Le constat est donc mitigé. Si les initiatives en faveur du droit à la santé comme partie intégrante des Droits de l'homme n'ont pas manqué durant ces dernières décennies, leurs applications concrètes restent insuffisantes, et les circonstances économiques actuelles ne vont certainement pas faciliter leur développement. Mais il n'est jamais apparu que la lutte contre les injustices, les inégalités et la pauvreté soit une affaire facile. Le travail effectué dans ce domaine par des individus, groupes ou organisations internationales n'en est que plus remarquable ■

Jacques Diezi

### Références:

- Le rapport de la Commission des déterminants sociaux de la santé, OMS, 2008
- Le rapport de M. Paul Hunt, Rapporteur désigné par la Commission des Droits de l'homme, de 2002 à 2008, *The Lancet*, 2008 ; 372, 2047-2085

## Les bombes à sous-munitions

*Le 3 décembre 2008, un traité sur les bombes à sous-munitions a été signé à Oslo par 92 États. Malheureusement, certains grands détenteurs de ces armes tels que les USA, la Russie et la Chine n'ont pas signé. Ces États insistent sur l'importance de ces armes à l'avenir, compte tenu de leur efficacité sur le terrain. Gert Harigel nous rappelle ici ce que sont ces armes et l'enjeu du traité d'Oslo*

Il est souhaitable sinon impératif pour la survie de l'humanité de mettre fin aux guerres qui utilisent des armes toujours plus performantes. Le chemin est encore très long pour atteindre ce but. S'il peut l'être! Entre temps, les efforts devraient porter sur l'élimination des armes qui tuent sans distinction les civils innocents et qui continuent à les tuer longtemps après la fin des hostilités. Les armes nucléaires, à l'uranium appauvri, les armes chimiques, biologiques et toxiques sont les plus connues. Les conséquences de leur utilisation sont la radioactivité, l'empoisonnement chimique des animaux et des plantes ou les maladies graves. Mais il y a aussi une catégorie d'armes légères, les AK47, qui ont tué plus de 50 millions de personnes depuis la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, et qui après les militaires sont maintenant aux mains des enfants soldats. L'élimination des mines antipersonnel a été réalisée grâce au grand public et à un engagement intensif de la société civile. Cela a conduit au traité de Ottawa, qui n'est malheureusement pas encore parfait puisque les détenteurs les plus importants n'en font pas partie.

**Les bombes à sous-munitions (BASM)** peuvent contenir jusqu'à 650 sous-unités explosives chacune. Durant un conflit, chacune couvre une grande superficie mais un grand nombre n'explose pas. Elles ont été utilisées pour la première fois à Guernica pendant la guerre civile espagnole en 1937. Elles sont alors entrées dans la catégorie des Armes de destruction massive, un terme aussi utilisé pour les armes mentionnées ci-dessus depuis la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

**Au moins 24 pays sont touchés par les bombes à sous munitions :** l'Afghanistan, l'Albanie, la Bosnie et l'Herzégovine, le Cambodge, le Tchad, la Croatie, l'Erythrée, l'Éthiopie, l'Irak, Israël, le Kosovo, le Kuwait, le Laos, le Liban, le Monténégro, le Maroc (Ouest du Sahara), la Fédération Russe (Tchéchénie), l'Arabie Saoudite, la Serbie, le Sierra Leone, le Soudan, la Syrie, le Tadjikistan et le Vietnam.

Depuis les années 50, les bombes à sous munitions ont été utilisées dans de nombreux conflits: Par exemple:

Années 60:	Les USA les utilisent au Vietnam, au Cambodge et au Laos
Années 60	La France les utilise au Tchad
1991:	Les USA les utilisent en Irak et au Koweït
1994-1996:	La Russie les utilise en Tchétchénie
1995-2000:	Le gouvernement soudanais les utilise contre l'armée de libération du Peuple soudanais
1999:	Les USA, le Royaume Uni et la Hollande les utilisent au Kosovo
2003-2004:	L'US air force les utilise en Irak
2006:	Israël les utilise au Liban

Elles ont causé la mort de nombreux civils pendant les combats et longtemps après. Comme entre 10 et 30% d'entre elles n'explorent pas immédiatement, elles représentent un danger pendant longtemps après l'arrêt des combats. Comme elles sont le plus souvent déplacées et ramassées par des enfants qui les prennent pour des jouets, elles explosent, mutilent ou tuent. Il pourrait encore rester environ un million de sous munitions non explosées au Liban après la fin de la guerre de 2006. D'immenses zones agricoles restent donc inaccessibles pour la culture et l'élevage.

Parmi les 73 pays qui possèdent des stocks d'armes à sous-munitions, moins de 15 les ont en fait utilisées dans des conflits armés. La réprobation publique a permis au grand public de réaliser le danger de ce type d'armes. Dans un meeting à Dublin en mai 2008, plus de 100 nations ont en fait préparé le traité qui les interdirait. Mais ces armes sont disponibles en grande quantité, et essentiellement en possession des grandes puissances (les USA ; la Chine et la Russie disposent de plus d'un milliard de ces armes...). Précisément ces puissances n'ont pas pris part aux accords car elles ne veulent pas les éliminer. La destruction de cet arsenal prendra de nombreuses années. Il revient à la société civile de mettre la pression sur la classe politique pour amener les états non signataires à signer. Le GIPRI devrait faire partie de ces groupes de pression ■

*Gert Harigel*

Pour plus d'information sur les meetings internationaux sur ce thème:

<http://www.stopclustermunitions.org/news/?id=1068>

<http://www.stopclustermunitions.org/wp/wp-content/uploads/2008/12/update-from-oslo-signing-ceremony-3-dec-2008.pdf>

### Obligations pour les états signataires en bref

- Les Etats n'auront plus le droit de produire, d'utiliser, de transférer et de stocker des BASM (art.1)
- Tous les types de BASM ayant des conséquences humanitaires inacceptables seront bannis.
- Les Etats devront détruire leur stock sous 8 ans (art.3)
- Les Etats devront dépolluer les zones affectées (art.4)
- Plus aucun territoire ne pourra rester pollué en toute impunité
- Les Etats pollués auront 10 ans pour supprimer les sous-munitions de leur territoire.
- Les Etats signataires auront la responsabilité de pourvoir financièrement et / ou techniquement à la dépollution des zones touchées, avec une responsabilité particulière pour les Etats pollueurs.

### La réplique des Etats-Unis

Le 9 juillet 2008, le Département de la défense américaine a présenté sa politique sur les bombes à sous-munitions. En résumé : les Etats-Unis ont déclaré vouloir et pouvoir améliorer les performances de ces armes qu'elles jugent essentielles pour combattre les ennemis utilisant les population civiles comme bouclier humain Les effets collatéraux résultant de leur utilisation seront diminués, et à l'avenir, seules seront stockées, les bombes dont moins de 2% des sous-munitions n'exploserait pas immédiatement.

<http://www.defenselink.mil/Releases/Release.aspx?ReleaseID=12049>

## Les 60 ans des droits de l'homme

Chacun commémore à sa façon le soixantième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Le 10 décembre, au Palais des Nations, les Nations Unies à Genève (UNOG) et l'UNITAR (United Nations Institute for Training and Research) ont eu la bonne idée de donner la parole à deux prix Nobel, l'Iranienne Shirin Ebadi (Nobel de la Paix 2003) et le Nigérian Wole Soyinka (Nobel de littérature 1986).

Shirin Ebadi propose une convention de lutte contre la pauvreté qui effacerait la dette des pays réduisant leurs dépenses leurs dépenses militaires. L'idée est intéressante mais mieux vaudrait en revenir au droit au développement qu'a son succédané, plus charitable que juste, qu'est le mot d'ordre de « lutte contre la pauvreté ».

Wole Soyinka a fermement fustigé le relativisme « culturel », qui tourne le dos à la culture. Prônant un retour aux vraies Lumières, il a conclu que « le droit de chercher la lumière est la base de tout droit de l'homme universel ».

La déclaration de Rony Brauman sur les mutilations sexuelles<sup>1</sup> sonne d'autant plus faux dans ce contexte. Justement connu pour sa légitime opposition à l'ingérence militaire, en Irak et ailleurs, il pousse le bouchon trop loin en cédant au relativisme culturel dénoncé par Soyinka. « Il faut abolir les barrières qui délimitent les actes « civilisés » des actes barbares ». Cela ne signifie pas que je puisse ressentir une répulsion face à certaines pratiques, comme les mutilations sexuelles par exemple. Mais le fait de s'opposer à ces pratiques ne s'inscrit pas dans l'universalité des droits de l'homme. » A la question « Pour vous, les mutilations ne s'apparentent pas à de la torture ? », il répond : « Pour certaines filles, c'est à l'évidence de la torture. Mais ce n'est pas vécu socialement comme un acte de torture. (...) Il s'agit de phénomènes culturels à traiter dans le cadre d'une activité politique et sociale. » Il est clair que cette pratique est douloureuse et violente pour toutes les fillettes. Au-delà, il s'agit d'une mutilation durable qui entache leur vie sexuelle. L'atteinte au corps de tout être humain (a fortiori mineur) est inadmissible et on peut s'étonner qu'un humaniste, médecin de surcroît, se range à une vue obscurantiste.

On peut aussi regretter que la déclaration des droits de l'homme ne fasse pas allusion à ceux du citoyen, voire à ceux des peuples. ■ *Gabriel Galice*

## Massacres à Gaza : arguments de campagne ?

### La dialectique des extrémistes

L'enchaînement des faits, l'horreur des coups portés à des civils, la disproportion entre les tirs du Hamas et l'attaque aérienne, puis terrestre (500 morts ? quelle proportion exacte de non-combattants ?), le décalage entre les arguments invoqués par les autorités israéliennes et le raisonnement le plus élémentaire, laissent parfois le chercheur pour la paix autant que l'observateur ordinaire.

La dialectique des extrémistes étouffe la voix des femmes et des hommes de bonne volonté des deux camps et, du même coup, la raison et la paix.

### Les Palestiniens divisés

Le Hamas a gagné les élections car Oslo a été assassiné et que rien n'a été fait par les grandes puissances pour sortir de l'ornière, les Etats-Unis cautionnant la poursuite des colonisations tout en fronçant parfois les sourcils pour donner le change et calmer l'opinion arabe. Le Fatah est déconsidéré et l'Autorité palestinienne est l'ombre d'elle-même. Le pouvoir israélien a intelligemment soufflé sur les braises pour diviser les Palestiniens, donnant tour à tour des gages aux uns et aux autres.

Israël ne se débarrassera pas du Hamas par cette opération. Militairement, ils peuvent détruire des infrastructures et tuer des chefs militaires. Dans le même temps, ils radicalisent l'opinion palestinienne et arabe et suscitent amplement la relève des « martyrs ». Le nombre d'attentats suicides va s'accroître, justifiant une répression accrue, en attendant que le Hamas se réapprovisionne en armements et redéploie son dispositif. L'opération ne peut-être qu'un échec politique. Cela, les dirigeants israéliens le savent mieux que quiconque. L'oligarchie israélienne est en campagne électorale et la campagne militaire n'en est qu'un moyen.

### Analyse du journal Haaretz

L'oligarchie égyptienne soutient l'état qui enserme les Palestiniens de Gaza en bloquant la frontière, stimulant l'islamisme, c'est-à-dire l'instrumentalisation de l'islam à des fins politiques recourant à toutes les violences, terroriste inclusivement.

La marine israélienne éperonne un bateau humanitaire, puis laisse passer, devant les caméras, un convoi terrestre de ravitaillement en vivres et médicaments. Les médias sont interdits d'accès. L'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, comme d'habitude, entérine l'action israélienne en s'opposant à une demande de cesser le feu. Les Européens sont divisés, le président Sarkozy fait cavalier seul sans que ses raisons soient limpides tant ses chances paraissent minces. La résolution 1860 a ensuite été adoptée avec l'abstention des Etats-Unis <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2009/CS9567.doc.htm>. Elle n'a pas été respectée par les belligérants.

Pour la paix dans le monde, 2009 commence mal, très mal ■

*Gabriel Galice*

<sup>1</sup> <http://www.humanrights-geneva.info/Le-grand-bazar-des-droits-de-1.3783>

## Israel's War Crimes

*Editor's Note: This statement was issued December 27 in response to Israel's attack in Gaza by Professor Richard Falk, United Nations special rapporteur for human rights in the Occupied Territories and a long-time member of The Nation's editorial board. December 29, 2008*

The Israeli airstrikes on the Gaza Strip represent severe and massive violations of international humanitarian law as defined in the Geneva Conventions, both in regard to the obligations of an Occupying Power and in the requirements of the laws of war. Those violations include:

- **Collective punishment:** The entire 1.5 million people who live in the crowded Gaza Strip are being punished for the actions of a few militants.

- **Targeting civilians:** The airstrikes were aimed at civilian areas in one of the most crowded stretches of land in the world, certainly the most densely populated area of the Middle East.

- **Disproportionate military response:** The airstrikes have not only destroyed every police and security office of Gaza's elected government, but have killed and injured hundreds of civilians; at least one strike reportedly hit groups of students attempting to find transportation home from the university.

Earlier Israeli actions, specifically the complete sealing off of entry and exit to and from the Gaza Strip, have led to severe shortages of medicine and fuel (as well as food), resulting in the inability of ambulances to respond to the injured, the inability of hospitals to adequately provide medicine or necessary equipment for the injured, and the inability of Gaza's besieged doctors and other medical workers to sufficiently treat the victims.

Certainly the rocket attacks against civilian targets in Israel are unlawful. But that illegality does not give rise to any Israeli right, neither as the Occupying Power nor as a sovereign state, to violate international humanitarian law and commit war crimes or crimes against humanity in its response. I note that Israel's escalating military assaults have not made Israeli civilians safer; to the contrary, the one Israeli killed today after the upsurge of Israeli violence is the first in over a year.

Israel has also ignored recent Hamas diplomatic initiatives to re-establish the truce or ceasefire since its expiration on December 26.

The Israeli airstrikes today, and the catastrophic human toll that they caused, challenge those countries that have been and remain complicit, either directly or indirectly, in Israel's violations of international law. That complicity includes those countries knowingly providing the military equipment including warplanes and missiles used in these illegal attacks, as well as those countries who have supported and participated in the siege of Gaza that itself has caused a humanitarian catastrophe.

I remind all Member States of the United Nations that the UN continues to be bound to an independent obligation to protect any civilian population facing massive violations of international humanitarian law--regardless of what country may be responsible for those violations. I call on all Member States, as well as officials and every relevant organ of the United Nations system, to move on an emergency basis not only to condemn Israel's serious violations, but to develop new approaches to providing real protection for the Palestinian people ■ *(Reprinted from "The Nation")*

## Towards Nuclear disarmament

The "Frankfurter Allgemeine Zeitung" published a joint contribution by Former Chancellor Helmut Schmidt (SPD), former German President Richard von Weizsäcker (CDU), former Foreign Minister Hans-Dietrich Genscher (FDP) and the influential SPD politician Egon Bahr.

These experienced German Politicians urge the nuclear powers to discuss disarmament immediately and wanted to see a revival of the "vision of a world free of nuclear weapons".

While there is no official translation available for the moment, here some key points:

They say for example "The key word of our century is cooperation". (...) "Not a single global problem can be solved by confrontation or by the use of military force: neither the preservation of the environment and climate protection or the energy needs for a growing world population, nor the handling of the financial crisis".

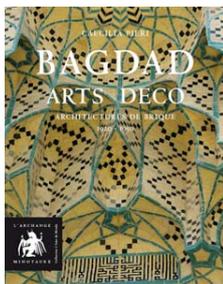
The U.S. and Russia should negotiate further nuclear reductions immediately, because they have the biggest nuclear arsenal. "The vision of a world without nuclear threat, which was discussed by Reagan and Gorbachev in Reykjavik, has to be revived." (...) "We support the appeal of the four American personalities for a sharp change in nuclear politics not only in their country unreservedly".

First practical steps are urgent: The USA must ratify the CTBT. "All nuclear short-range nuclear weapons must be dismantled". And the expiring START Agreement must be discussed between Moscow and Washington. The NPT Review process 2010 must be strengthened and the ABM-treaty should be restored in some form. A "comprehensive No-First-Use-Treaty of the nuclear weapon states would be urgent and desirable."

The offer of Russian President Dmitry Medvedev for a new common European security structure should be seriously examined. Not helpful is the intention of the US, to deploy missiles and radar installations in Poland and the Czech Republic. "Such a fall-back in the period of confrontation with consequences such as arms build-up and tension can be avoided through consensual regulations, which are also compatible with NATO and EU interests."

Germany, which has renounced on nuclear, biological and chemical weapons, must insist, that the nuclear weapons states commit themselves not to use nuclear weapons against those countries which are not nuclear-armed. We also have the opinion, that the remaining nuclear warheads from the Federal Republic of Germany should be withdrawn." ■

*A note from the organisation Pugwash*



## Bagdad Arts Déco

Baghdad Architecture 1920-1950

Caecilia Pieri, Editions  
l'Archange Minotaure, 2008

“These pictures are a victory over oblivion [...]. A beautiful historical and artistic research work” (Naïm Kattan in the preface)

“The book Baghdad Architecture, by Caecilia Pieri, will fill a gap in the history of a country which changed much, but which had not the leisure in terms of time and stability to ponder about its own changes, and make proper record, analyze and evaluate their value. This book is a document in good time about architectural features and a history, which is rapidly disappearing” (Rifat Chadirji)

En octobre 2008, les publièrent le livre Bagdad Arts Déco. Architectures de pierre et de briques 1920-1950, dont la préface est reproduite ci-dessous.

Despite dictatorship, international sanctions, and subsequent war destructions, Baghdad is still standing and has an exceptional architectural heritage whose millenary technique inherited from the Assyrians and the Abbasids remained lively until today. 'BAGHDAD ARCHITECTURE 1920-1950' shows the splendours of Art Deco period's architecture in Iraq for the first time.

The book presents a survey of the architectural development of an Arab capital in the 20<sup>th</sup> century in the context of nation-building. From 1920 to 1950, like other Arab capitals, Baghdad passed a process of urban transformation. Its privileged tool was the brick. This modern vernacular style made the city become a model of excellence, and inventiveness, a laboratory of identity building based on the adaptation, and re-interpretation of local traditions. Baghdad became “the harbinger of the architectural Arab renaissance”.

Special highlights of the book are private buildings of astounding virtuosity so far unknown in the west. Three introductory prefaces are written by Iraqi experts who are authorities in the field. Caecilia Pieri's documentation is the very first to restore the physical reality of modern Baghdad, far from what the media are showing. She draws on a number of unpublished sources and documents, and presents Baghdad's architecture in a historical perspective for the first time: after seven centuries of provincialism (XIII-XIX<sup>th</sup>) Baghdad again became the capital of a newly “re-unified” country. After 1920, architecture and urbanism embody the national dream within the complexity of the mandatory period. A recent photographic campaign (between 2003 and 2006) documenting the housing areas of XX<sup>th</sup> century Baghdad contributes to the book's importance as a first rate reference.

BAGHDAD ARCHITECTURE 1920-1950 addresses “le public cultivé”, people interested in orientalism, architecture and history of the Middle-East as well as contemporary history, since it gives an original insight of bilateral

relationships East-West. In addition Iraq has an own world wide diaspora interested in the nostalgia of this heritage.

This book has been supported by the Prince Claus Fund (Netherlands) within the Cultural Emergency Program 2007.

L'auteur Caecilia Pieri, est une intellectuelle française spécialiste d'architecture et d'urbanisme en particulier au Moyen Orient. Naïm Kattan, auteur de la préface, est né à Bagdad. Il est, essayiste et professeur à l'université de Québec ■

A signaler le dossier de France-Culture présentant les livres sur la guerre publiés entre septembre et novembre 2008

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/dossiers/2008/guerre/biblio.php>

### Approche militaire

- **L'art de la guerre par l'exemple : stratèges et batailles**

Frédéric Encel, Flammarion, oct 2008

- **La technologie militaire en question : le cas américain**

Joseph Henrotin, Economica - sept 2008

- **La guerre probable : penser autrement**

Vincent Desportes, Economica - oct 2008

- **Les menaces biologiques**

Henri Korn, Patrick Berche, Patrice Binder [dir.] PUF - oct 2008

### Conflits du XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles

- **Nos guerres : comprendre les conflits et savoir les résoudre**

Sara Daniel [dir] Editions Delavilla - 4 novembre 2008

- **Vingt ans qui bouleversèrent le monde : de Berlin à Pékin**

Thierry de Montbrial, Dunod - 8 octobre 2008

- **Atlas des guerres du XX<sup>e</sup> siècle**

Pierre Vallaud, Acropole - 16 octobre 2008

- **Les relations internationales depuis 1945**

Maurice Vaïsse, Armand Colin (Cursus Histoire) - 2008.(10<sup>ème</sup> édition)

- **Atlas militaire et stratégique : menaces, conflits et forces armées dans le monde**

Bruno Tertrais [dir.], Autrement - 1er octobre 2008

- **La lutte contre le terrorisme d'Al-Qaida : perspectives stratégiques**

Victor Korewa, Connaissances et savoirs - 8 octobre 2008

### Pourquoi la guerre ?

- **La guerre dans tous ses états**

Jean-Noël Jeanneney, Nouveau Monde éditions - 2008

- **La peur des barbares**

Tzvetan Todorov, R. Laffont - 12 septembre 2008

- **Le choc des identités ? : cultures, civilisations et conflits de demain**

Hugues de Jovenel, Geoffrey Delcroix, Futuribles - 18 septembre 2008

- **La pensée de midi n° 26 Désirs de guerre Espoirs de paix**

Actes Sud novembre 2008

## **Géopolitique et paix.**

### **Planète en danger**

**Tel est le titre du Cycle 2009 de formation permanente de l'université de Genève sur la géopolitique et la paix.**

Le responsable de ce cycle est le professeur (récemment retraité) Charles Hussy, ancien directeur du département de géographie de l'université. Le cycle de 8 à 9 leçons s'adresse à un auditoire composite, constitué de citoyens informés, de militants motivés et d'universitaire désirant compléter leurs acquis.

**Le sous-titre est "Géostratégie des ressources comme enjeux de paix".** Les ressources y sont abordées sous l'angle des matières premières, de l'énergie, du génie génétique et des transnationales, des ressources financières et de la crise boursière les affectant, l'option croissance ou progrès, la crise environnementale systémique résultant du tout.

Leçon inaugurale : le 26 février 2009.

## **Collaboration avec l'Université de Bologne**

The Master program in International Relations had the opportunity to work as an intern with GIPRI "Given this year's positive experience, we hope that we will be able to extend our co-operation to next year as well, for our students that will have to undertake their internships in the Summer-Winter of 2009. We would also appreciate if you had suggestions or remarks to share with us that would help us to make the internship program and our co-operation better and more effective. Hoping that we will be able to fruitfully work together in the near future"

## **Identité et violence. Constructions, négociations, destructions**

**Colloque à l'Université d'Ottawa, du 11 au 15 mai 2009**

Dans ce « monde en gris », des régions qui ne présentent ni intérêt économique ni enjeu stratégique, des conflits perdurent, simplement parce que cette situation conflictuelle offre des ressources non négligeables. C'est ce que Georg Elwert appelait des « marchés de violence », soit des contextes où les acteurs ont intérêt à ce que la « guerre civile » perdure, dans la mesure où elle leur permet de se livrer à des trafics illégaux de tout genre et, en général, de prétendre à un monopole sur la violence et son usage.

Les marchés de violence offrent des ressources économiques, mais ils offrent aussi des ressources symboliques. La violence est un moyen, dans ces économies de guerres civiles, d'accumuler du « capital culturel » et, ce faisant, de se construire une identité. Le phénomène n'est pas nouveau ?

Aujourd'hui, les « djihadistes », comme le souligne le Prix Nobel d'économie 1998, Amartya Sen, ne sont pas les seuls à opposer le « Nous » aux « Eux ». La raison occidentale,

particulièrement lorsqu'elle s'incarne dans le paradigme du « choc des civilisations », est un frein au dialogue entre cultures et à l'affirmation d'une multiplicité possible des appartenances.

Le colloque abordera ces questions. Il est ouvert aux chercheurs et aux étudiants.

Pour plus de renseignements :

[http://www.dcam.auf.org/printarticle.php3?id\\_article=109#](http://www.dcam.auf.org/printarticle.php3?id_article=109#)

## **Le Canton de Genève vote la subvention 2009 du GIPRI**

Sur proposition du Département de l'Instruction Publique, le Grand Conseil de l'Etat de Genève a voté en décembre la subvention 2009 du GIPRI, d'un montant de 200'000.

Nous exprimons aux autorités genevoises notre vive gratitude pour la constance de leur soutien financier.

## **Le Canton de Genève vote la subvention 2009 du GIPRI**

Sur proposition du Département de l'Instruction Publique, le Grand Conseil de l'Etat de Genève a voté en décembre la subvention 2009 du GIPRI, d'un montant de 200'000.

Nous exprimons aux autorités genevoises notre vive gratitude pour la constance de leur soutien financier.

## **Hommage à Victor-Yves Ghebali**

Notre ami Victor-Yves Ghebali, ancien membre du Conseil de Fondation s'est éteint le 6 janvier des suites d'une longue maladie qu'il tentait de surmonter avec une dignité remarquable.

### **INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHES POUR LA PAIX A GENEVE (GIPRI)**

*Présidente du comité d'honneur* : J. Berenstein-Wavre  
*Bureau de la Fondation* : J. Diezi (prés.), G. Galice (vice-prés.), J. Goldblat (vice-prés.), M. Kohen (secr.), G. Harigel (trésorier), F. Bieri-Hirlemann (chargée de publications)

*Collaborateurs* : Christine Demierre (adjointe à la direction), Y. Jänchen (cheffe de projet), F. Lghazaoui (traducteur).

Pour recevoir directement une copie de cette lettre, il vous suffit d'en faire la demande à [c.demierre@gcsp.ch](mailto:c.demierre@gcsp.ch)

Les opinions exprimées dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs.